

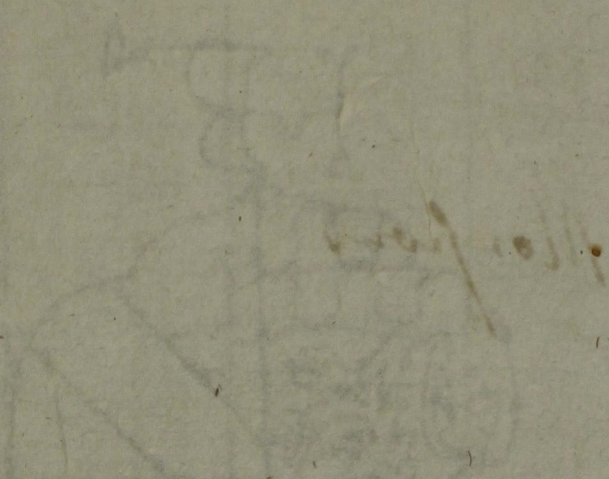
Monsieur, ce mot vous témoignera
que je ne desire rien tant que de vous complaire,
et pourtant ne vous diray rien si non que j'ay bien
receu la vtre du 24 de ce mois avec celle de
Monseigneur le Prince avec pensionnaire Paule,
et quey est que j'en ay encoré à faire des semblables,
que vous ne sçavez trop ma franchise, et sur
cela je me soussigne

Monsieur

Vtre plus affectue serviteur
Cornelle Vander Meule

De la Haye ce 29
de Septembre 1631.

[Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly a header or address.]



[Faint handwriting in the lower middle section, including what appears to be a signature or name.]

